

France-Sarlat-la-Canéda: Special-purpose road passenger-transport services

OJ S 213/2019 05/11/2019

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Sarlat

National registration number: 21240520300010

Postal address: place de La Libet , CS 80210

Town: Sarlat-la-Can da Cedex

NUTS code: FRI11 Dordogne

Postal code: 24206

Country: France

E-mail: marches-publics@sarlat.fr

Telephone: +33 553315331

Internet address(es):Main address: <http://sarlat.fr>Address of the buyer profile: <http://agysoft.marches-publics.info/accueil.htm>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://agysoft.marches-publics.info/accueil.htm>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://agysoft.marches-publics.info/accueil.htm>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Organisation et ex cution des services r guliers et ponctuels de transports scolaires sur la commune de Sarlat-la-Can da du 1.1.2020 au 30.8.2024

Reference number: 2019-Fcs-0001

II.1.2. Main CPV code

60130000 Special-purpose road passenger-transport services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Il s'agit de mettre en œuvre, sur la commune, les lignes régulières de transports scolaires desservant les écoles primaires (maternelles et élémentaires) publiques ainsi que les établissements secondaires publiques et les lignes de transports scolaires primaires ponctuels au sein de la commune de Sarlat-la-Canéda (transports scolaires primaires «de loisirs»).
Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

60130000 Special-purpose road passenger-transport services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRI11 Dordogne

II.2.4. Description of the procurement

Il s'agit de mettre en œuvre, sur la commune, les lignes régulières de transports scolaires desservant les écoles primaires (maternelles et élémentaires) publiques ainsi que les établissements secondaires publiques et les lignes de transports scolaires primaires ponctuels au sein de la commune de Sarlat-la-Canéda (transports scolaires primaires «de loisirs»).
Forme de marché: ordinaire. Attribution d'un marché unique.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2020 End: 30/08/2024

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat,
— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années. Agrément de transporteur. Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Transporteur routier de voyageurs.

III.2.2. Contract performance conditions

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP. Prestations réglées par des prix unitaires. Prix révisables annuellement. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 02/12/2019 Local time: 12:00

IV.2.3.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 02/12/2019 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/accueil.htm> — La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. À ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT + 01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré «hors délai» si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention «copie de sauvegarde», ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants:

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique,
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante: Commune de SARLAT — service commande publique, place de la Liberté, CS 80210, 24206 Sarlat-la-Canéda. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants: après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et

de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation: 2019-fcs-0001.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Bordeaux

Postal address: 9 rue Tastet

Town: Bordeaux

Postal code: 33063

Country: France

E-mail: greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Telephone: +33 556993800

Fax: +33 556243903

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Tribunal administratif de Bordeaux

Postal address: 9 rue Tastet

Town: Bordeaux

Postal code: 33063

Country: France

E-mail: greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Telephone: +33 556993800

Fax: +33 556243903

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat,

— référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA,

— recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat),

— recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5. Date of dispatch of this notice

31/10/2019